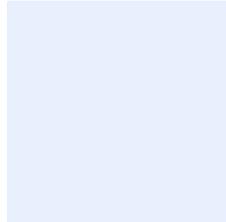


Nom d'équipe : Frites Sauce			
<p>Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com</p>			
			
1 Justine Perron-Mongeau	2 David Lahaie	3 Florent Perron-Nadeau	4 Samuel Chalifour Francoeurs
			
5 Cédric Rochon	6 Michael Lacharité	7 Jonathan Abitbol	8 Geneviève Siou
			
9 Benjamin Leduc	10 Émilie Gagné	11 Simon Parent	12 Jean-Philippe Rousseau
			
13 David St-George	14 Jeremie Chalifour Francoeurs	15 Aurélie Perron-Mongeau	16 Samuel Leduc
			
17 David Bertrand	18 Justine Pelletier	19 Cédric Gagnon-Ducharme	20